



CENTRES DEPARTEMENTAUX

GYMNASTIQUE

SEINE-SAINT-DENIS

DETECTION



SOMMAIRE

LES CENTRES DEPARTEMENTAUX EN SEINE SAINT DENIS

- AULNAY SOUS BOIS (GAM-GAF)
- NOISY LE GRAND (GAM-GAF)

LES DIFFERENTES ETAPES POUR INTEGRER UN CENTRE

LES REGROUPEMENTS DEPARTEMENTAUX

TESTS DE SELECTION



gam gaf

centre départemental aulnay sous bois

contact

Jérôme Saez
professeur coordonnateur
responsable section sportive
01 48 66 61 50
mail : jeromaya@wanadoo.fr

encadrement

secteur féminin :
Maya Saez
responsable Centre GAF

secteur masculin :
Joan Conti
responsable Centre GAM

volume horaire d'entraînement

16h à 20h par semaine
de la 6^{ème} à la 3^{ème}
répartis sur 5 jours

club support :
Les Amis Gymnastes d'Aulnay sous Bois
établissement scolaire support :
collège Le Parc
via Section d'Excellence Sportive



recutement et inscriptions

lors des phases
de regroupement
et test de sélection
le 6 mars 2024
à Aulnay

soutien scolaire

lundi, mardi
jeudi, vendredi
de 13h à 14h

suivi médical

Alexandre Selig (Ostéopathe)

objectifs

offrir un complément
de pratique gymnique
approfondie
sans négliger
la réussite scolaire

former des jeunes
gymnastes
afin d'accéder à
un meilleur niveau
de pratique,
voire au haut niveau
selon les capacités
de l'enfant
[passerelle vers
les pôles et l'INSEP]

contact

Rémi Rudant
Responsable du Centre Départemental
06 60 48 03 24
mail : remirudantgym@gmail.com



recrutement et inscriptions

lors des regroupements départementaux
tests d'aptitude physique
critères d'admission et de maintien



gymnase
de la Butte-Verte
5 boulevard
Champy
Richardets

gam gaf

centre départemental noisy le grand

club support :
Noisy Le Grand Gymnastique
établissements scolaires supports :
collège du Clos Saint-Vincent
via Section d'Excellence Sportive
et lycée Flora Tristan
via Section Sportive Scolaire
possibilité d'internat

volume horaire d'entraînement

17h à 26h par semaine
répartis sur 6 jours

soutien scolaire

suivant besoins

encadrement

secteur féminin :
Christelle Grevin
professeure coordonatrice
responsable section sportive
secteur masculin :
Romain Bosc
responsable Centre GAM

suivi médical

Cabinet de kinésithérapie
One Ball

LES ETAPES

POUR INTEGRER UN CENTRE

DETECTION

Lors des regroupements départementaux

⇒ Participer à au moins 1 des 2 premiers regroupements

COMMUNICATION

Clubs/Familles: Démarcher les structures le plus tôt possible pour établir le contact

TESTS DE SELECTION

Participer aux tests de sélection

⇒ Aulnay sous bois: **6 mars 2024**

⇒ Noisy le Grand: **20 mars 2024**

COMMUNICATION

A l'issue du test, la famille ou le club d'origine envoie un **email d'information** à destination de: centre / comité départemental / club d'origine / famille

INSCRIPTION

Contactez directement les centres

DETECTION

LES STAGES DEPARTEMENTAUX

RASSEMBLER – ECHANGER – DYNAMISER – DETECTER

Responsables :

GAM	GAF
Romain BOSC 06 33 30 43 48 restor-hope@hotmail.fr	Ludovic CLAVIER 06 70 06 06 18 ludovic.clavier2@wanadoo.fr
Joan CONTI joan.aga@icloud.com	

Objectifs:

- **Rassembler** les jeunes gymnastes des différents clubs du département accompagnés de leur entraîneur
- Créer une **dynamique départementale** et **échanger** sur les différents apprentissages techniques
- **Détecter** et accompagner les jeunes gymnastes et leurs entraîneurs

Contenus :

- Bases gymniques – Souplesse – Renforcement physique et technique – Agrès – Trampoline

Années d'âge concernées :

- 2013 – 2014 – 2015 (possibilité de dérogation pour les 2012 et 2016)

Dates et lieux :

DATES	HORAIRES	LIEUX	DATES LIMITES D'INSCRIPTION
Mercredi 21 février 2024	14h – 17h00	A confirmer	9 février 2024
Mercredi 17 avril 2024	14h – 17h00		5 avril 2024

Inscriptions :

Les inscriptions se font auprès du Comité Départemental via le formulaire internet disponible dans la rubrique « Stages départementaux GAM GAF » sur le site internet du CDGym 93 (cd93.ffgym.fr), **avant la date limite** fixée dans le tableau ci-dessus.

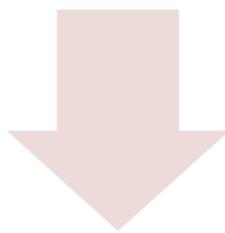
Précisions:

- La présence d'un entraîneur de club est fortement recommandée pour participer à un ou plusieurs regroupements. L'entraîneur participe à toute la séance avec le groupe de gymnastes qu'il accompagne.

TESTS DE SELECTION

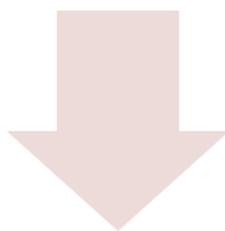
A l'issue des regroupements départementaux, et lorsque le ou la gymnaste a été détecté(e), ce dernier devra participer aux tests de sélection mis en place par les centres départementaux :

Centre départemental AULNAY SOUS BOIS		Centre départemental NOISY LE GRAND	
GAM	GAF	GAM	GAF
Dates des tests : 6 mars 2024		Dates des tests : 20 mars 2024	
<i>Critères de sélection :</i> Sélection sur dossier à partir des <u>résultats sportifs et scolaires</u> Tests d'aptitudes gymniques : bases gymniques, force physique, souplesse, coordination, compréhension			



COMMUNICATION

- Il est important que les familles ou les clubs d'origine prennent contact avec le centre le plus tôt possible afin d'apprendre mutuellement à se connaître. En effet, les Sections d'Excellence Sportive doivent établir la liste des gymnastes qui entrent au centre pour la saison 2024-2025, avant le 30/04. Toute demande faite après cette date sera plus compliquée à traiter.
- De plus, **après les tests de sélection**, l'ensemble des parties devra être **informé de la démarche d'entrée** en centre départemental du gymnaste, par un **email venant de la famille ou du club d'origine**, et à destination de :
Club d'origine – famille – centre départemental – comité départemental (cd93.ffgym@gmail.com)



INSCRIPTION

Auprès des centres directement (Cf page 3)

QUELQUES INFORMATIONS

En cas de changement d'établissement scolaire initialement défini par la carte scolaire :

Une réussite aux tests d'entrée au sein des centres départementaux n'implique pas automatiquement une affectation de droit dans l'établissement scolaire partenaire du dispositif. Une demande d'entrée en 6ème ou en cours de cursus dans l'établissement support de la Section Sportive Scolaire doit impérativement faire l'objet d'une demande de dérogation (DSDEN), parallèlement à la demande d'admission.

Partenariat club d'origine – centre départemental :

Un gymnaste entrant dans un centre départemental reste licencié dans son club d'origine au moins les 4 années du collège sauf si une démarche émanant de la famille était entreprise, pour un motif valable en faveur de l'épanouissement sportif et personnel du gymnaste, avec au préalable l'obligation d'en informer le CDGym 93 et les présidents de club, pour qu'un accord soit notifié.

Exemple : le niveau du gymnaste est supérieur au niveau de compétition de son club d'origine et ce changement peut permettre au gymnaste de travailler à la hauteur de ses compétences.

